

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Chaptal - CPGE - PCSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Chaptal - CPGE - PCSI (8992)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|------------------------------------|-----------------|--------------------|----------------------------|---|--|--|--|
| Lycée Chaptal - CPGE - PCSI (8992) | Jury par défaut | Tous les candidats | 96 | 5783 | 3433 | 1327 | 99 |

Suivi des candidats par sexe

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Sexe | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|------------------------------------|-----------------|--------------------|----------|---|--|--|--|-------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Lycée Chaptal - CPGE - PCSI (8992) | Jury par défaut | Tous les candidats | Féminin | 2139 | 1285 | 533 | 33 | 33,3 % |
| | | | Masculin | 3644 | 2148 | 794 | 66 | 66,7 % |
| | | | Total | 5783 | 3433 | 1327 | 99 | 100 % |

Suivi des candidats par type de baccalauréat

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|------------------------------------|-----------------|--------------------|----------------------------|----------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Lycée Chaptal - CPGE - PCSI (8992) | Jury par défaut | Tous les candidats | Baccalauréat Général | Échec au bac | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | | Sans mention | 181 | 11 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | | AB | 568 | 138 | 5 | 2 | 2 % |
| | | | | B | 1896 | 1025 | 141 | 28 | 28,3 % |
| | | | | TB | 2391 | 1888 | 890 | 67 | 67,7 % |
| | | | | TBF | 397 | 357 | 290 | 2 | 2 % |
| | | | | Total | 5438 | 3419 | 1326 | 99 | 100 % |
| | | | Baccalauréat Technologique | Sans mention | 5 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | AB | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | Total | 6 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | Baccalauréat Professionnel | Sans mention | 3 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | Total | 3 | 0 | 0 | 0 | |

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|-------------------------|------|--------|---------------------------------------|----------------|---|--|--|--|-------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| | | | Diplômes étrangers équivalents au bac | Sans mention | 248 | 14 | 1 | 0 | |
| | | | | AB | 49 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | B | 21 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | TB | 16 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | TBF | 2 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | Total | 336 | 14 | 1 | 0 | |

Suivi des candidats par profil

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Profil | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|------------------------------------|-----------------|--------------------|---------------------|---|--|--|--|-------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Lycée Chaptal - CPGE - PCSI (8992) | Jury par défaut | Tous les candidats | En terminale | 4961 | 3355 | 1322 | 99 | 100 % |
| | | | En réorientation | 398 | 47 | 2 | 0 | 0 % |
| | | | Non scolarisés | 51 | 1 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | Scolarité étrangère | 328 | 17 | 1 | 0 | 0 % |
| | | | Autres | 45 | 13 | 2 | 0 | 0 % |
| | | | Total | 5783 | 3433 | 1327 | 99 | 100 % |

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|------------------------------------|-----------------|----------------------------|--|---|--|--|--|
| Lycée Chaptal - CPGE - PCSI (8992) | Jury par défaut | Baccalauréat Général | Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité | 5262 | 3395 | 1320 | 99 |
| | | | Autres doublettes | 110 | 17 | 5 | 0 |
| | | Baccalauréat Technologique | À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées. | | | | |
| | | Baccalauréat Professionnel | À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées. | | | | |

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

| Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité | | | | | | |
|---|-----------------|---|---|--|--|--|
| Formation d'affectation | Jury | Doublette EDS Significatives | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
| Lycée Chaptal - CPGE - PCSI (8992) | Jury par défaut | Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité | 98 % | 99,5 % | 99,6 % | 100 % |
| | | Autres doublettes | 2 % | 0,5 % | 0,4 % | 0 % |
| | | Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | Notes et appréciations scolaires | Importance des bulletins de Terminale et de Première Importance des matières 1 scientifiques 2) français, philosophie, L.V, résultats EAF. | Essentiel |
| | Assiduité et comportement | Une attention particulière est portée sur l'engagement du candidat dans ses études : assiduité, qualité du travail personnel, participation et comportement en classe. | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Parcours de formation | Un parcours à dominante scientifique est attendu. En Terminale, la mathématique est obligatoire, l'autre spécialité doit être la physique-chimie ou les sciences de l'ingénieur. En Première, la spécialité physique-chimie est obligatoire. Les mathématiques expertes sont fortement recommandées. | Essentiel |
| | Capacité à s'organiser et à organiser sa pensée | Appréciations des différents bulletins, toutes matières confondues, de la fiche avenir et qualité de la rédaction du projet de formation motivé. | Très important |
| Savoir-être | Assiduité et bon comportement du point de vue de la vie scolaire. | Attitude face au travail scolaire : appréciations figurant sur les bulletins scolaires | Très important |

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|--|
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Le projet doit être cohérent avec les enseignements suivis au lycée. Un parcours à dominante scientifique est attendu. | Bulletins scolaires et projet de formation motivé | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Tout EDS dont la moyenne est en dessous de 10 et/ou dont l'appréciation sur les bulletins est non qualitative.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Ces dossiers font l'objet d'une attention particulière.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d'examen des voeux procède à une étude qualitative des informations contenues dans chaque dossier de candidature afin de pouvoir établir un classement fondé sur les critères suivants : - avis du chef d'établissement, fiche Avenir, résultats scolaires des années antérieures, 1) deux premiers trimestres de Terminale 2) de l'année de Première. - ordre d'importance de ces notes et appréciations par disciplines: 1) disciplines scientifiques suivies 2) français, philosophie et langues vivantes 3) autres disciplines. Notes des épreuves de spécialité de Terminale et de français de Première. - motivation du candidat : savoir-être et positionnement face au travail scolaire: une attention particulière est portée sur l'engagement du candidat dans ses études : assiduité, qualité du travail personnel, participation et comportement en classe. cohérence et pertinence de la candidature avec le parcours scolaire antérieur. Une attention particulière est apportée aux appréciations et avis des professeurs. Le classement final des candidatures est décidé par le chef d'établissement. Le classement des candidatures pour l'internat se fonde sur des critères sociaux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission des voeux constate chaque année la qualité des dossiers de candidature qui lui sont soumis. Elle fonde son analyse qualitative principalement sur les bulletins scolaires et le projet de formation motivé figurant dans chaque dossier. Si les notes apparaissant dans les bulletins sont naturellement des indicateurs importants. Les appréciations des professeurs et du chef d'établissement figurant sur ces bulletins constituent un critère essentiel permettant à la commission d'examen des voeux de procéder à un classement qualitatif pertinent des dossiers de candidature. Le projet de formation motivé doit être bien préparé par le candidat : il doit y démontrer la cohérence et la pertinence de la filière demandée par rapport à son parcours antérieur et à son projet de poursuite d'études. Les candidats doivent donc bien prendre la mesure des recommandations formulées dans la rubrique "caractéristiques de la formation" de la plate-forme Parcoursup.

Signature :

Hervé GATEAU,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Chaptal